



PROGRAMME FORMATION

Stage Inter/Intra
Entreprise

SSIAP 3 Remise à niveau

Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Conforme à l'annexe V de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Pré requis

Être titulaire du diplôme SSIAP3 initial ou recyclé de plus de 3 ans ou ne pouvant justifier d'une activité minimale de 1607 heures de présence sur les 36 derniers mois.

Titulaire d'une équivalence conforme à l'arrêté du 02 mai 2005

Etre titulaire d'un diplôme de secourisme à jour (datant de moins de 2 ans).

Durée : 5 jours – 35 heures.

Effectif : 10 stagiaires maximum.

Validation : Attestation

Moyens pédagogiques

Utilisation des équipements et matériels prévus par l'Arrêté Ministériel du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2008.

Objectif pédagogique

Actualiser ses connaissances pour assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité, ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et des IGH.

Programme pédagogique

Documents administratifs : connaître et mettre à jour les documents

Commissions de sécurité : Rappel sur la composition le rôle des commissions de sécurité.

Réglementation : Evolution des textes réglementaires

Notions de droit civil et pénal

Fonction maintenance

Etude de cas

L'accessibilité des personnes handicapées

Analyse des risques

Moyens de secours

Organisation d'un service de sécurité incendie